



Assedic : decision de non indemnisation

Par **worldtuffer**, le **21/09/2009** à **17:48**

Bonjour,
J'ai travaillé du 01/09/2005 au 31/04/2007 pour une société en Belgique
du 01/05/2007 au 15/02/2009 pour une société au Luxembourg.
J'ai démissionné pour accepter une position en France et mon entreprise au Luxembourg m'a libéré de mes obligations au 15/01/09.
J'ai travaillé deux semaines en France puis me suis fait licencier au 31/01/09 pendant ma période d'essai.
Selon l'Assedic, ma dernière position était au Luxembourg car fin de contrat en février donc je ne suis pas indemnisable.
Que faire ?